

Organisateurs : mettez-vous au vert !

Et si vous organisiez votre prochain événement selon la charte d'engagement des éco-manifestations ?

Les événements génèrent des impacts sur l'environnement.

Qu'il s'agisse d'un concert, d'une fête de quartier, d'une compétition sportive, d'un congrès ou d'un festival culturel, toute manifestation qui rassemble un certain nombre de personnes a des impacts non maîtrisés sur l'environnement comme la production de déchets, la pollution liée au transport, la consommation d'eau et d'énergie...

Être éco-responsable consiste à être conscient de ces aspects en adoptant un **comportement exemplaire et en anticipant les effets négatifs sur l'environnement**. Être un éco-organisateur d'événement, c'est donc intégrer les valeurs du développement durable que sont le social, l'environnemental et l'économique.

Gagnez le pari de mettre votre événement au vert...

Le pari : réduire au maximum la pollution liée aux transports, imaginer une communication économe en matières (papier, encres...), diminuer la production de déchets, offrir une restauration réalisée à partir de produits locaux, une fois la manifestation terminée, restituer le site dans son état initial...

... et adoptez la charte d'engagement !

En 2016, une enquête réalisée par EMA auprès des organisateurs d'événements alsaciens montre qu'il existe un besoin de faire reconnaître leurs actions éco-responsables. Pour répondre à leur attente, EMA a co-construit avec des organisateurs volontaires la charte d'engagement des éco-manifestations.

Facile d'accès, la charte se compose d'une centaine d'actions répertoriées dans 7 thématiques que sont les déchets, les déplacements, l'alimentation, la communication, la sensibilisation et la gestion globale et les actions sociétales de la manifestation.

Concrètement, comment fonctionne la charte ?

Chaque action prévue et cochée permettra de valider, avec vous, le niveau « objectif », 1, 2 ou 3. Quelques actions sont pré-cochées, ce sont les « incontournables » d'une éco-manifestation. La validation est valable pour la manifestation diagnostiquée.

La charte a plusieurs objectifs :

- Valoriser les actions menées ;
- Donner des idées d'actions, être un véritable guide pour l'organisateur ;
- Donner envie d'aller plus loin ;
- Réduire les impacts négatifs liés à l'organisation d'un événement ;
- Valoriser l'image et la notoriété de la manifestation ;
- Faire des économies sur certains postes : réduction de la facture pour la collecte des déchets (sur les territoires concernés), réduction des frais de nettoyage du site, réduction des consommations d'eau, d'énergie ou de consommables...
- Obtenir des financements !

Elle est ici : [charte écomanifestation](#)

Vous souhaitez signer la charte ?

Rien de plus simple ! Il vous suffit de prendre contact avec EMA (via courriel ou téléphone). Ensemble, nous passerons en revue les actions de chaque thématique répertoriée.

ECO-MANIFESTATIONS ALSACE

1 place St Georges

67600 SELESTAT

03 68 05 52 11

www.ecomanifestations-alsace.fr

Page facebook : [ecomanfalsace](#)